

Sabine Brunel, AXA France

Parcours professionnel

- Ingénieur en informatique, j'ai débuté en 1987 ma carrière en informatique industrielle dans une usine. En 1990, j'ai intégré l'UAP au sein de la direction des Systèmes d'information où j'ai occupé respectivement un poste de chargé de mission en stratégie informatique, puis de secrétaire générale, pour accompagner le rapprochement AXA/UAP, jusqu'en 2000. Je participe alors aux réflexions d'évolution de la fonction Ressources Humaines et des outils associés. En 2001, je rejoins la fonction immobilière pour créer une Direction chargée de défendre les intérêts d'AXA France en tant qu'utilisateur.
- En 2002, je suis nommée Directeur Immobilier d'AXA France où je suis en charge de la stratégie immobilière d'implantation des bureaux d'AXA France (250 000m² et 81 sites en France) et je pilote un ambitieux programme de transformation en implantation Flex office.
- Déjà impliquée dans le développement et l'animation de la filière immobilière à travers la participation à des tables rondes et des conférences (SIMI, BNP, DII,...), je suis, depuis 2017, en charge d'enseignements au sein du mastère spécialisé « Immobilier et Services » de l'ESTP.
- Par ailleurs, je siége au Conseil d'Administration de la Foncière Bayard Albert 1^{er} depuis 2 ans.

Ma vision du rôle du Directeur Immobilier

- Le directeur immobilier défini et met en œuvre la politique générale d'une entreprise, liée à son empreinte immobilière
- Il a un rôle majeur dans la mise sous contrôle des frais généraux par l'optimisation des frais de locaux.
- Il est, par ailleurs, un éléments clé pour concrétiser la transformation de l'entreprise, notamment à travers la nouvelle organisation du travail post Covid.
- Il permet, à travers les solutions immobilières qu'il conçoit, la réconciliation des différents enjeux : RSE, connectivité, culture de l'autonomie, dimension sociale, par la mise en œuvre matérielle d'espaces collaboratifs rendant possible cette transformation. En outre, il est garant de l'équité de traitements tout en prenant en compte les spécificités des métiers. Enfin, il doit, par un strict respect des normes réglementaires et juridiques, sécuriser le cadre d'exercice de sa fonction.
- Il doit proposer des solutions innovantes et flexibles pour anticiper les tendances d'évolutions à venir et assurer la réversibilité des choix structurants mis en œuvre.

Ma vision du rôle que doit jouer l'ADI

- Assurer un rôle institutionnel auprès des acteurs publics, privés et associatifs.
- Proposer un terrain propice aux échanges et au développement des réseaux professionnels pour les directions immobilières
- Embrasser les différentes facettes de la fonction immobilière, d'une part, le côté asset management, promoteur, investisseur, d'autre part, le côté représentants des utilisateurs.
- Promouvoir ces métiers, auprès des décideurs et entreprises, comme vecteur majeur de transformation des métiers et des organisations et contributeur à la qualité de vie au travail des équipes
- Produire des études sur les tendances d'évolutions et la mise en perspective de la fonction immobilière
- Conforter la contribution de cette fonction à la performance globale des entreprises

Mon engagement actuel et à venir au sein de l'ADI

- Partager mes expériences
- Transmettre mon expertise
- Coopérer avec mes pairs pour contribuer activement au rayonnement de l'ADI
- Participer assidument aux Conseils d'Administration et autant que mon activité professionnelle me le permet, aux différents workshops